

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
États financiers combinés

31 mars 2024

Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam
États financiers combinés
31 mars 2024

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États financiers audités	
État combiné des opérations et de l'excédent accumulé.....	4
État combiné (du déficit) de l'excédent aux fins de SAC.....	5
État combiné de la variation (de la dette nette) des actifs financiers nets.....	6
État combiné de la situation financière.....	7
État combiné de la ventilation de l'excédent accumulé.....	8
État combiné des flux de trésorerie.....	9
Notes complémentaires.....	10 - 41
Annexes des revenus et dépenses.....	42 - 43
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet.....	44 - 51
Autres renseignements	
Rapport de mission d'examen sur le tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers.....	52
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers.....	53

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés de Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam (la « Première Nation »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2024, et les états combinés des opérations et de l'excédent accumulé, (du déficit) de l'excédent aux fins de SAC, de la variation (de la dette nette) des actifs financiers nets, de la ventilation de l'excédent accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème soulevé dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Première Nation au 31 mars 2024, ainsi que des opérations de ses activités et de l'excédent accumulé, de l'excédent aux fins de SAC, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Première Nation n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, aux 1er avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux NCSP. La Première Nation aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service aux 31 mars 2024 et 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation de la dette nette et aux informations fournies sur les obligations pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences de cette dérogation aux NCSP.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Première Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – redressement affecté aux exercices antérieures

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations – informations financières non exigées par les NCSP

Nous attirons l'attention sur le fait que Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées aux pages 5 et 8, portent sur l'état combiné (du déficit) de l'excédent aux fins de SAC et sur la ventilation de l'excédent accumulé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Première Nation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Première Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Première Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Première Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

Saint-Félicien (Québec)
Le 29 juillet 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127562

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam État combiné des opérations et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2024

	<i>Budget (non audité)</i>	<i>2024</i>	<i>2023 (redressé)</i>
Fonds de fonctionnement			
Revenus (annexe A)	176 031 412	192 772 790	157 488 250
Dépenses (annexe B)	176 031 412	158 547 104	136 374 873
Excédent avant autres éléments	-	34 225 686	21 113 377
Autres éléments			
Quote-part dans les résultats des entreprises		2 902 005	4 079 735
Variation du fonds en fiducie		(23 026)	(188 517)
		2 878 979	3 891 218
Excédent de l'exercice		37 104 665	25 004 595
Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi		169 025 766	148 173 248
Redressements sur exercices antérieurs (note 4a)		4 423 901	271 824
Excédent accumulé au début de l'exercice - redressé		173 449 667	148 445 072
Redressements sur exercices antérieurs (note 4b)		(3 594 856)	-
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		206 959 476	173 449 667

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam

État combiné (du déficit) de l'excédent aux fins de SAC

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Excédent avant autres éléments	34 225 686	21 113 377
Conciliation aux fins de SAC		
Immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(47 682 285)	(21 995 680)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 931 018	7 073 596
	(39 751 267)	(14 922 084)
Financement et investissement		
Remboursement en capital de la dette à long terme	(4 242 418)	(6 792 104)
Augmentation de la dette à long terme	10 904 420	6 196 504
Variation du financement à recevoir	(1 665 396)	292 117
Autres ajustements	-	(10 277)
	4 996 606	(313 760)
(Déficit) excédent aux fins de SAC	(528 975)	5 877 533

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
État combiné de la variation (de la dette nette) des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2024

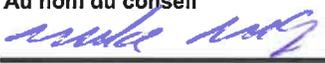
	2024	2023 <i>(redressé)</i>
Excédent de l'exercice	37 104 665	25 004 595
Variation des immobilisations corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 931 018	7 073 596
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(47 682 285)	(21 995 680)
Immobilisations en cours de construction	4 625 669	(9 969 535)
	(35 125 598)	(24 891 619)
Variation des autres actifs non financiers	(1 101 288)	2 177 216
(Dette nette) actifs financiers nets au début - déjà établis	(1 858 234)	3 651
Redressement aux exercices antérieurs (note 4a)	4 423 901	271 824
Actifs financiers nets au début - redressés	2 565 667	275 475
Redressement aux exercices antérieurs (note 4b)	(3 594 856)	-
(Dette nette) actifs financiers nets à la fin	(151 410)	2 565 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-utenam

État combiné de la situation financière

31 mars 2024

	2024	2023 (redressé)
Actifs financiers		
Encaisse	32 530 319	36 268 555
Encaisse affectée - Fonds en fiducie	47 953	70 980
Encaisse affectée - Habitation (note 5)	2 757 795	2 730 945
Encaisse affectée - Santé (note 6)	167 326	162 764
Encaisse affectée - Familles (note 7)	713 651	324 918
Encaisse affectée - Fiducie Innu Tshinanu (note 8)	-	8 502 851
Encaisse affectée - Fonds des générations (note 9)	23 976 413	18 488 303
Encaisse affectée - Activités traditionnelles (note 10)	847 865	1 272 501
Débiteurs - Gouvernement du Canada (note 11)	15 646 123	8 855 291
Débiteurs - Organismes (note 12)	9 223 932	12 970 277
Débiteurs - Individus (note 13)	2 476 646	2 166 698
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec (note 14)	3 475 631	1 810 235
Avances à des sociétés apparentées (note 15)	1 913 461	1 866 454
Participation dans des entreprises (note 16)	29 438 956	26 536 951
	123 216 071	122 027 723
Passifs		
Emprunts bancaires (note 17)	3 600 000	-
Créditeurs et charges à payer (note 18)	23 248 554	22 273 525
Revenus différés (note 19)	40 248 856	30 717 284
Revenus perçus d'avance	-	10 401 846
Dette à long terme (note 20)	50 566 750	44 097 947
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 21)	853 722	660 524
Fonds de réserve - Habitation (note 5)	1 774 595	2 283 727
Fonds de réserve - Santé (note 6)	184 391	199 434
Fonds de réserve - Familles (note 7)	713 651	324 918
Fonds de réserve - Fiducie Innu Tshinanu (note 8)	-	8 502 851
Fonds de réserve - Eau potable	2 176 962	-
	123 367 481	119 462 056
(Dette nette) actifs financiers nets	(151 410)	2 565 667
Engagements et éventualités (notes 23 et 24)		
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	2 067 427	966 139
Immobilisations corporelles (note 22)	203 594 537	169 178 713
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 22)	1 448 922	739 148
	207 110 886	170 884 000
Excédent accumulé	206 959 476	173 449 667
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.		
Au nom du conseil		
		
Chef	Directeur.trice des finances	
		
Président.e du comité des finances et d'audit		

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam État combiné de la ventilation de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023 <i>(redressé)</i>
Excédent (déficit) accumulé non affecté		
Fonds d'exploitation	1 594 497	12 390 158
Fonds d'habitation	(4 098 275)	(4 388 439)
Fonds d'entreprises	20 789 103	17 887 098
	18 285 325	25 888 817
Excédent accumulé affecté		
Fonds en fiducie	66 445	89 471
Fonds des générations	23 976 413	18 470 217
Fonds d'activités traditionnelles	1 897 970	1 022 500
Fonds de réserve - Budget 2024-2025	5 000 000	
Fonds de réserve - Budget 2023-2024	-	5 000 000
	30 940 828	24 582 188
Investissement dans les immobilisations corporelles	157 733 323	122 978 662
	206 959 476	173 449 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam

État combiné des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023 (redressé)
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	37 104 665	25 004 595
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 931 018	7 073 596
Quote-part dans les résultats des entreprises	(2 902 005)	(4 079 735)
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles	(82 000)	-
	42 051 678	27 998 456
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(7 945 825)	25 823 482
	34 105 853	53 821 938
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(46 853 255)	(21 217 630)
Dispositions d'immobilisations corporelles	82 000	-
Variation des immobilisations en cours de construction	4 625 669	(9 969 535)
Variation du financement à recevoir	(1 665 396)	292 117
Variation des avances à des sociétés apparentées	(47 007)	(171 025)
	(43 857 989)	(31 066 073)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	3 600 000	(600 000)
Produit de la dette à long terme	10 075 390	5 418 454
Remboursement de la dette à long terme	(3 606 586)	(6 734 577)
Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(635 832)	(57 526)
Variation du Fonds de réserve Santé	(15 043)	(3 233)
Variation du Fonds de réserve Habitation	(509 132)	676 221
Variation du Fonds de réserve Fonds des familles	388 733	(339 814)
Variation du Fonds de réserve Fiducie Innu Tshinanu	(8 502 851)	2 851
Variation du Fonds de réserve Eau potable	2 176 962	-
	2 971 641	(1 637 624)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(6 780 495)	21 118 241
Encaisse au début	67 821 817	46 703 576
Encaisse à la fin	61 041 322	67 821 817

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent l'acquisition d'immobilisations corporelles par contrats de location-acquisition d'un montant total de 829 030 \$ (778 050 \$ en 2023).

1. Statuts et nature des activités

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam (« I.T.U.M. » ou la « Première Nation ») est un gouvernement local composé d'un chef et de six conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer, développer et promouvoir les intérêts de la communauté.

2. Adoption de nouvelles normes comptables :

Comptabilisation, évaluation et présentation des produits selon la nouvelle norme SP 3400

À compter du 1er avril 2023, la Première Nation a adopté la nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits selon SP 3400, Produits. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et évaluer les produits, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers. Conformément à ces recommandations, la modification a été appliquée prospectivement, et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Auparavant, la Première nation utilisait la méthode de la comptabilité d'exercice pour comptabiliser ses revenus, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer. En vertu de la nouvelle norme, les produits sont différenciés entre les produits provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation, appelées « opérations avec contrepartie directe », et les opérations qui n'ont pas d'obligations de prestation, appelées « opérations sans contrepartie directe », comme décrit à la note 3.

L'application des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers combinés.

3. Méthodes comptables

Les états financiers combinés ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du Manuel des rapports de clôture d'exercice de Services aux Autochtones Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les produits provenant d'opérations assorties d'obligations de prestation sont constatés lorsque la Première Nation s'acquitte d'une obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis à un payeur. L'obligation de prestation est évaluée comme étant satisfaite soit sur une période donnée, soit à un moment donné.

La Première Nation reconnaît un transfert gouvernemental à titre de revenu lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été respectés. Un transfert gouvernemental dont les stipulations donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif est reconnu comme un passif. Dans de telles circonstances, la Première Nation comptabilise les revenus au fur et à mesure que le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

3. Méthodes comptables (suite)

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus de loyers sont comptabilisés en fonction des barèmes établis par I.T.U.M., en fonction des différentes catégories de locataires.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividendes est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Facturation interservices et revenus de gestion

I.T.U.M. fait une redistribution de ses frais fixes tels que les assurances et l'entretien entre les différents départements. De plus, il attribue des frais d'administration pouvant varier entre 5 % et 10 % aux autres services, et ce, afin de couvrir les coûts associés à la gestion financière et à la tenue de livres desdits secteurs. Conséquemment, nous retrouvons aux résultats des frais et revenus d'administration de même que de la facturation interservices qui n'affectent pas le surplus net consolidé et les autres résultats.

Révision de SAC et de la SCHL

Les états financiers combinés seront examinés par les représentants de Services aux Autochtones Canada (SAC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). À la suite de ces révisions, certains postes pourraient être modifiés.

Avantages sociaux futurs

I.T.U.M. offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge du Conseil correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est financée par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

3. Méthodes comptables (suite)**Principes de consolidation**

Toutes les entités soumises au contrôle de I.T.U.M. sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers combinés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise, la participation de I.T.U.M. dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de I.T.U.M. La liste de ces entités se retrouve à la note 16.

Immobilisations corporelles

Au 31 mars 1997, les bâtiments commerciaux, les infrastructures, la machinerie et les véhicules ont été évalués et inscrits à partir de certaines données. Les dépenses en immobilisations corporelles effectuées après le 31 mars 1997 sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les unités d'habitation financées par la SCHL et les bâtiments résidentiels de I.T.U.M. ont été inscrits aux montants des prêts au 31 mars 1997.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Bâtiments résidentiels	Dégressif	2,5 %
Bâtiments commerciaux	Dégressif	2,5 %
Infrastructures	Dégressif	2,5 %
Matériel et équipements	Dégressif	10 %

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état combiné des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

3. Méthodes comptables (suite)**Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers combinés. Parmi les principales composantes des états financiers combinés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la juste valeur de certains instruments financiers, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

L'encaisse, l'encaisse affectée, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les financements à recevoir, les avances à des sociétés apparentées et les participations dans des entreprises sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les revenus perçus d'avance et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

4. Redressements sur exercices antérieurs

a) Le Conseil a découvert que la participation dans une entreprise comptabilisée dans les états financiers à la valeur de consolidation pour les exercices clos le 31 mars 2023 et antérieurs était sous-évaluée. En conséquence, les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été redressés. Le solde des participations dans des entreprises a été augmenté de 4 423 901 \$ au 31 mars 2023, la quote-part dans des entreprises a été augmentée de 4 152 077 \$ pour l'exercice clos à cette date et le solde de l'excédent accumulé non affecté – Fonds d'entreprises a été augmenté de 271 824 \$ au 1er avril 2023.

b) À la suite d'accords intervenus entre I.T.U.M., SAC et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2023 ayant comme impact final de diminuer l'excédent accumulé de 3 594 856 \$ au 1er avril 2023.

	2024
Ajustement des créditeurs et des charges à payer	(42 050)
Ajustement des comptes débiteurs	(547 211)
Ajustement des revenus reportés	(395 856)
Ajustement des réserves	161 946
Lettre du comité de révision (SCHL)	253 622
Lettre CEV de 2022-23 - Réserve - Eaux usées et potables	(2 176 962)
Lettre CEV de 2022-23 - Surplus récupérables	(848 345)
	(3 594 856)

5. Encaisse affectée et fonds de réserve - Habitation

Afin de se conformer aux exigences du programme de logement social de la SCHL, les fonds de réserve de remplacement et de fonctionnement accumulés doivent être versés dans un compte bancaire distinct.

En date des états financiers combinés, I.T.U.M. satisfait aux exigences de la SCHL relatives à la détention des sommes équivalentes aux soldes du fonds de la réserve de remplacement et du fonds de réserve de fonctionnement. Les sommes détenues s'élèvent à 2 757 795 \$ (2 730 945 \$ en 2023) alors que les réserves totalisent 1 774 595 \$ (2 283 727 \$ en 2023).

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations standard ne requérant aucune approbation au préalable.

6. Encaisse affectée et fonds de réserve - Santé

En date des états financiers combinés, la Première Nation respecte les exigences de Santé Canada relatives à la détention des sommes d'argent du fonds de la réserve. Ainsi, les sommes détenues s'élèvent à 167 326 \$ (162 764 \$ en 2023) et la réserve totalise 184 391 \$ (199 434 \$ en 2023). Le fonds ainsi provisionné a fait l'objet d'un transfert de fonds et est maintenu dans un compte bancaire distinct.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, I.T.U.M. a utilisé une somme de 15 043 \$ pour l'acquisition de biens médicaux (3 234 \$ en 2023) à titre de réserve inhérente à l'acquisition de biens médicaux destinés au secteur de la santé.

7. Encaisse affectée et fonds de réserve - Familles

I.T.U.M. a signé en octobre 2020 une entente de réconciliation et de collaboration avec la minière Rio Tinto-IOC. Il est prévu dans cette entente de dédommager les familles impactées par les opérations de la compagnie. I.T.U.M. a accepté de gérer cet argent pour lesdites familles.

En date des états financiers combinés, une somme de 713 651 \$ (324 918 \$ en 2023) était détenue dans un compte bancaire affecté. Une réserve du même montant a été comptabilisée (idem en 2023).

8. Encaisse affectée et fonds de réserve - Fiducie Innu Tshinanu

I.T.U.M. a signé en octobre 2020 une entente de réconciliation et de collaboration avec la Minière Rio Tinto-IOC. Il est prévu dans cette entente de créer temporairement une fiducie et d'y transférer un montant de 8 500 000 \$ afin de financer partiellement ou totalement certains projets d'immobilisations. Ladite somme de 8 500 000 \$ a été transférée dans un compte bancaire dédié à cette fin le 18 juin 2021. En date des états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2024, la totalité du fonds de réserve a été utilisée pour des projets d'immobilisations.

9. Encaisse affectée - Fonds des générations

Depuis 2012, I.T.U.M. a signé des ententes de répercussions et avantages (E.R.A.) avec quelques compagnies minières. Il a été déterminé, sans avoir un plan d'investissement précis, de verser annuellement dans un compte bancaire dédié des sommes d'argent au profit des générations futures. L'objectif étant de créer éventuellement une fiducie ayant le mandat de gérer lesdites contributions. Au 31 mars 2024, un montant de 23 976 413 \$ (18 488 303 \$ en 2023) a été accumulé, y incluant les intérêts.

10. Encaisse affectée - Activités traditionnelles

Depuis 2012, I.T.U.M. a signé des E.R.A. avec quelques compagnies minières. Certaines de ces ententes prévoient des versements à I.T.U.M. pour des « activités traditionnelles ». C'est le cas pour les E.R.A. signées avec Tata Steel Minerals Canada et Rio Tinto-IOC. Au 31 mars 2024, le total des sommes versées, mais non dépensées dans un compte bancaire dédié, se solde à 847 865 \$ (1 272 501 \$ en 2023), y incluant des intérêts.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires
31 mars 2024

11. Débiteurs - Gouvernement du Canada

	2024	2023
SAC	15 646 123	8 855 291

12. Débiteurs - Organismes

	2024	2023
Organismes	7 979 298	9 910 272
Taxes foncières	182 589	468 161
Taxes à la consommation	822 763	404 026
	8 984 650	10 782 459
Provision pour autres comptes clients	(344 697)	(441 536)
Autres débiteurs	583 979	2 629 354
	9 223 932	12 970 277

13. Débiteurs - Individus

	2024	2023
Développement social	433 024	417 585
Loyers - maison de la bande	5 946 214	5 634 865
Loyers - 115 unités	7 576	8 130
Prêts - volets individuels	358 106	394 105
Prêts mineurs et majeurs	1 038 077	1 067 478
Services municipaux	412 966	339 764
Autres individus	2 159 205	1 773 754
Loyer SCHL	3 228 791	2 846 273
	13 583 959	12 481 954
Provision pour créances douteuses	(11 107 313)	(10 315 256)
	2 476 646	2 166 698

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires
31 mars 2024

14. Financement à recevoir - Gouvernement du Québec

	2024	2023
Financement à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (CRÉA), encaissable par versements semestriels de 67 726 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 8,011 %, renouvelable en mai 2025, échéant en mai 2028	503 629	598 470
Financement à recevoir du ministère de la Sécurité publique (Centre de réhabilitation communautaire) encaissable par versements mensuels de 14 147 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,080 %, échéant en décembre 2026	554 147	685 829
Financement à recevoir du ministère de l'Éducation (Système de réfrigération) encaissable par versements annuels de 72 495 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,723 %, échéant en octobre 2030	465 411	525 936
Financement à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (Salle d'entraînement - AMV), encaissable par versements semestriels de 66 689 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,830 %, renouvelable en juin 2028, échéant en mai 2033	959 027	-
Financement à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (Bâtiment CKAU), encaissable par versements mensuels de 10 793 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,380 %, renouvelable en mars 2029, échéant en mars 2034	993 417	-
	3 475 631	1 810 235

Les encaissements de capital prévus pour le prochain exercice sont de 460 485 \$.

15. Avances à des sociétés apparentées

	2024	2023
3232077 Canada inc. (Innu Construction)	(341 934)	(263 624)
L'Immobilière Montagnaise, s.e.c.	594 596	499 438
Pêcheries Uapan, s.e.c.	(32 364)	(174 819)
Société de Développement Économique (SDEUM)	1 667 860	1 805 459
Société Hôtelière Kuei, s.e.c.	25 303	-
	1 913 461	1 866 454

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

16. Participation dans des entreprises

I.T.U.M. possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes :

	2024	2023 (redressé)
3232077 Canada inc. (Innu Construction) - 31 mars 2024 935 000 actions de catégorie A (100,00 % de participation)	121 707	57 506
L'Immobilière Montagnaise, s.e.c. - 31 mars 2024 99,99 % de la société en commandite	7 645 069	7 082 525
3201015 Canada inc. - 31 mars 2024 100 actions de catégorie B (100,00 % de participation)	(18 324)	(16 514)
Société de développement économique de Uashat Maliotenam (SDEUM OBNL) - 31 mars 2024 Valeur nette (100,00 % de participation)	3 202 197	2 607 077
Société en commandite NISHK Limited Partnership - 31 mars 2022 99,99 % de la société en commandite	101	101
Transport ferroviaire Tshiuetin inc. - 31 mars 2024 50 actions ordinaires (33,333 % de participation)	464 425	375 818
Tshiuetin S.E.C. - 31 mars 2024 33,333 % de la société en commandite	4 286 621	2 136 163
Groupe Umek, Société en commandite - 31 décembre 2023 2 333 parts de catégorie A (23,30 % de participation)	1 907 623	1 906 151
Les Pêcheries Nitshimau, S.E.N.C. - 31 décembre 2023 50,00 % des parts (50,00 % de participation)	959 875	1 094 632
Pêcheries Uapan, s.e.c. - 31 décembre 2023 99,99 % de la société en commandite	2 322 397	2 585 871
Atautshuap, Société en commandite - 31 mars 2024 99,999 % de la société en commandite	(132 353)	84 285
Société en commandite APUAT - 31 décembre 2023 12,48 % de la société en commandite	5 753 954	6 513 632
9321-1654 Québec inc. - 31 décembre 2023 10 actions de catégorie A (12,48 % de participation)	7	(3)
9392-8711 Québec inc. - 31 octobre 2021 1 075 actions de catégorie A (100,00 % de participation)	1 066 519	1 066 519
Centre Culturel Innu de la Rivière Misha-Shipu inc. - 31 décembre 2020 100,00 % de la société	725 000	725 000

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

16. Participation dans des entreprises (suite)

	2024	2023 (redressé)
Société de développement économique de Uashat Maliotenam, Société en commandite (SDEUM SEC) - 31 mars 2024 99,99 % de la société en commandite	1 372 127	521 071
Gestion Innue Campement, Société en commandite - 31 mars 2024 99,99 % de la société en commandite	(237 989)	(201 500)
Sécurité Innue Akua, Société en commandite - 31 mars 2023 99,999 % de la société en commandite	-	(1 383)
	29 438 956	26 536 951

Les états financiers combinés au 31 mars 2024 n'incluent pas les participations de l'exercice 2024 dans Société en commandite NISHK Limited Partnership, dans 9392-8711 Québec inc. et dans Centre Culturel Innu de la Rivière Misha-Shipu inc., puisque les états financiers de ces entreprises n'étaient pas disponibles.

17. Emprunts bancaires

Le Conseil dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 9 000 000 \$ au taux de base majoré de 1 %, garantie par l'universalité des créances et renouvelable annuellement.

18. Crédoiteurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs	18 686 107	18 232 334
Salaires et charges sociales à payer	2 523 211	2 407 328
Frais courus	2 039 236	1 633 863
	23 248 554	22 273 525

Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires
31 mars 2024

19. Revenus différés

	2024	2023
Services Autochtones Canada (SAC)		
4011 - Inscription Indien et liste	35 000	-
4126 - Projet Nitinnuanan	50 000	-
4302 - Revendications particulières - RCAANC	65 685	109 165
6517 - Écocentre Uashat	93 499	-
6569 - Maison écoénergétique & écoresponsable	326 540	256 800
6589 - Infra Malio - Rues Anauss & Pentinimi	878 928	
6595 - Construction 200 maisons - Phase 2 (60 maisons)	-	600 000
6716 - Caractérisation Place Malio	21 934	-
6769 - Prolongement Réseau Alimentation Eau Potable	5 266 978	-
6771 - Usine de traitement eau potable	2 096 903	1 778 165
6776 - Réfection émissaire place La Boule	250 577	257 845
6780 - Fonctionnement et entretien eau potable	1 062 523	1 143 353
6781 - Acquisition bacs à poubelles	80 300	-
6784 - Construction - Centre de Santé	1 563 665	1 500 000
6785 - Agrandissement - Logements 2023-24	62 675	-
6786 - Agrandissement Logements - 2022-23	-	669 420
6787 - Construction Logements Densifiés (U) - 2022-2023	346 536	577 000
6788 - Reno Logements - 2022-2023 (5U et 5M)	-	125 262
6790 - Amélioration système gestion Logement 2022-2023	43 353	91 612
6791 - Construction Logements Densifiés (U) - 2023-2024	638 324	512 000
6793 - Mise de fonds Logements	-	133 600
6801 - Q35E Admin eaux usées et potables	2 559 447	2 176 962
6855 - Rénovations SAC 2020-2021	-	168 874
6862 - Protection des Berges Arnaud	683 677	800 605
6863 - Construction du Centre PAPAN	2 467 772	1 851 867
6940 - Renforcement Capacité Enfance-Familles - Immob /Maisons	1 161 584	-
7605 - Aide au revenu - Inflation	-	1 274 810
7606 - Support Pré-emploi	-	124 524
7685 - Emploi - L'Essentiel des mines	98 642	-
7712 - Salon de l'emploi Nipushipan	11 430	-
9051 - Prévention - Mesures les moins perturbatrices	3 447 955	2 689 159
9053 - Renforcement des capacités - Loi C92	423 617	388 396
9729 - AGJEA Garde enfant	1 161 792	851 842
	24 899 336	18 081 261

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires
31 mars 2024

19. Revenus différés (suite)

	2024	2023
Santé		
8917 - Projet héritage - Lutte contre la pauvreté	286 694	340 686
9724 - Développement des enfants en santé (PAPAR/PCNP/TSAF/SMI)	-	1 753 665
9725 - Gestion des urgences en santé mentale et Grandir ensemble	-	1 238 343
9731 - Programme de VIH/SIDA (VIH/SIDA-CMT/CGMT)	215 455	118 639
9740 - Infection respiratoire - Tuberculose	341 767	438 939
9750 - Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme (SLCT)	178 326	143 507
9752 - Santé buccodentaire enfants	79 631	76 311
9754 - Principe de Jordan	1 285 027	2 432 911
9756 - Projet de lutte contre le cancer	15 677	22 186
9758 - Prévention violence familiale	-	137 474
9759 - Services d'aide aux victimes	180 000	-
9760 - Mobilisation communautaire	310 172	-
9761 - Antiracisme	139 184	-
	3 031 933	6 702 661
Éducation		
4625 - Centre Mitshapeu - Formation professionnelle	250 430	290 000
4700 - Services éducatifs	3 000 000	-
4741 - Développement culturel autochtone	282 909	570 000
4742 - AEC - Éducation enfance	-	47 386
4744 - Projet Ueshkat Uashat	-	52 000
4747 - Nukum Nimushum Tipatshimu	-	18 080
4754 - Projet Radio Étudiante	50 000	-
4755 - Fonds d'action en prévention du crime	347 889	-
	3 931 228	977 466

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires

31 mars 2024

19. Revenus différés (suite)

	2024	2023
Autres financements		
4050 - Gardiens du territoire	-	100 174
4052 - Caribou forestier	107 045	156 288
5503 - Sécurité publique	779 359	986 909
5506 - S.P.U.M. Entente bilatérale équipement	1 087 661	-
5727 - Sports & Loisirs	-	40 000
6581 - Prêts majeurs (PAREL) 2021-2022	90 355	425 157
6582 - Prêts mineurs (PAREL) 2021-2022	268 646	434 579
6584 - Volets individuels 2021-2022	25 000	325 752
6590 - Duplex SCHL (1) 2021-22 (M) CONV31	237 318	-
6601 - Prêt majeur (PAREL)	156 751	-
6602 - Prêt majeur (PAREL)	122 409	-
6778 - Sinistre - Caserne Malio 15 nov 2021	224 040	208 060
6782 - Construction Centre Culturel	2 014 706	-
6783 - Construction Poste police Mani-Utenam	1 124 095	1 971 033
6784 - Construction Centre santé Mani-Utenam	-	100 000
6874 - Rénovation majeure - Musée (Centre culturel)	192 596	207 944
6883 - Sinistre - 42 Pien-Pashu 15 mai'23	304 966	-
6886 - Sinistre - 1 Rue Massen U 30 sept.'22.	87 298	-
6927 - Rénov. Programme SCHL (16 unités)	572 000	-
6928 - Rénov. Programme SCHL (60 unités)	600 000	-
7683 - Emploi CDRHPNQ - IMT (inf. Marché Travail)	267 126	-
7728 - Formation - Traitement des eaux	39 955	-
8086 - MPO -Planification spatiale marine	38 033	-
8091 - Ligne Arnaud Alouette	47 000	-
	8 386 359	4 955 896
	40 248 856	30 717 284

20. Dette à long terme

	2024	2023
Desjardins		
Emprunt grevant 16 maisons résidentielles, d'un montant initial de 1 735 000 \$, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 11 032 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 7,88 %, renouvelable en mai 2025, échéant en mai 2039	1 169 479	1 209 964
Emprunt grevant 15 maisons résidentielles, d'un montant initial de 2 098 000 \$, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 11 942 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, renouvelable en décembre 2025, échéant en décembre 2039	1 522 855	1 582 749
Emprunt d'un montant initial de 1 100 000 \$, grevant trois (3) duplex, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 6 603 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,79 %, renouvelable en mars 2025, échéant en décembre 2043(b)	931 330	955 746
Emprunt d'un montant initial de 1 020 000 \$, grevant trois (3) duplex, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 6 586 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,61 %, renouvelable en octobre 2025, échéant en septembre 2042	844 356	864 754
Emprunt d'un montant initial de 1 000 000 \$, grevant un (1) bâtiment communautaire (CRÉA), garanti par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), au taux de 8,011 %, remboursable par versements semestriels de 67 726 \$ en capital et intérêts, renouvelable en mai 2025, échéant en mai 2028 et remboursable en totalité par SRPNI	503 629	598 470
Emprunt d'un montant initial de 4 300 000 \$, grevant un (1) bâtiment communautaire (CRÉA), garanti par une hypothèque de 2e rang sur les recevables, au taux de 7,88 %, remboursable par versements mensuels de 31 062 \$ en capital et intérêts, renouvelable en mai 2025, échéant en mai 2038	3 175 842	3 297 484
Emprunt grevant huit (8) maisons résidentielles, d'un montant initial de 1 800 000 \$, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 8 282 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,70 %, renouvelable en janvier 2026, échéant en janvier 2041	1 343 188	1 405 392
Emprunt grevant deux (2) quadruplex, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 3 784 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 7,88 %, renouvelable en mai 2025, échéant en mai 2036	354 915	372 005

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Desjardins (suite)		
Emprunt grevant vingt-neuf (29) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 7 263 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 7,88 %, échéant en août 2025	116 557	192 304
Emprunt grevant dix-huit (18) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 7 033 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, renouvelable en mars 2026, échéant en septembre 2029	401 423	462 499
Emprunt grevant onze (11) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 5 595 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,721 %, renouvelable en février 2025, échéant en février 2031(b)	382 903	426 476
Emprunt grevant trois (3) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 229 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,721 %, renouvelable en février 2025, échéant en septembre 2031(b)	89 777	99 027
Emprunt grevant deux (2) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 802 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,721 %, renouvelable en janvier 2025, échéant en janvier 2031(b)	54 342	60 655
Emprunt grevant trois (3) véhicules de la SPUM, d'un montant initial de 190 709 \$, remboursable par versements mensuels de 3 630 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,36 %, échéant en octobre 2025	65 902	104 784
Emprunt grevant (4) duplex et deux (2) maisons résidentielles, garanti par SAC, d'un montant autorisé de 2 267 264 \$, remboursable par versements mensuels de 15 394 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,56 %, renouvelable en octobre 2028, échéant en novembre 2048	2 251 994	1 871 471
Emprunt d'un montant initial de 2 445 323 \$, grevant un (1) bâtiment communautaire (CKAU), garanti par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), au taux de 5,38 %, remboursable par versements mensuels de 23 317 \$ en capital et intérêts, renouvelable en mars 2029, échéant en décembre 2035	2 432 281	-
Emprunt d'un montant initial de 1 000 000 \$, garanti par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), au taux de 5,38 %, remboursable par versements mensuels de 10 793 \$ en capital et intérêts, renouvelable en mars 2029, échéant en mars 2034 et remboursable en totalité par SRPNI	993 417	-

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Banque de Montréal (BMO)		
Emprunt, d'un montant initial de 1 050 000 \$, garanti par deux (2) quadruplex, remboursable par versements mensuels de 5 103 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,88 %, renouvelable en octobre 2026, échéant en octobre 2030	367 898	417 949
Emprunt grevant douze (12) maisons résidentielles, d'un montant initial de 2 106 420 \$, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels en capital de 7 026 \$ plus les intérêts au taux préférentiel majoré de 0,25 %, échéant en mars 2041(a)	1 433 320	1 517 633
Emprunt, d'un montant initial de 5 000 000 \$, remboursable par versements mensuels de 36 011 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,44 %, renouvelable en mars 2025, échéant en mars 2029(b)	2 019 655	2 340 686
Emprunt grevant un (1) bâtiment communautaire (Centre administratif), d'un montant autorisé de 4 300 000 \$, remboursable par versements mensuels de 31 754 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,44 %, renouvelable en mars 2025, échéant en mars 2027(b)	1 117 808	1 423 327
Emprunt, d'un montant initial de 110 000 \$, grevant deux (2) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 635 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,88 %, renouvelable en octobre 2026, échéant en octobre 2027	25 971	32 755
Emprunt, d'un montant initial de 395 500 \$, grevant huit (8) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 2 184 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,88 %, renouvelable en octobre 2026, échéant en octobre 2027	89 375	112 722
Emprunt d'un montant initial de 323 000 \$, grevant cinq (5) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 806 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,49 %, renouvelable en janvier 2025, échéant en décembre 2028(b)	95 052	113 148
Emprunt d'un montant initial de 722 000 \$, grevant dix (10) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 3 671 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,88 %, renouvelable en mai 2026, échéant en mai 2029	209 546	246 117
Emprunt grevant huit (8) maisons résidentielles, garanti par SAC, d'un montant autorisé de 1 862 000 \$, remboursable par versements mensuels de 8 020 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,88 %, renouvelable en avril 2026, échéant en avril 2046	1 691 277	1 750 562

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Banque de Montréal (BMO) (suite)		
Emprunt, d'un montant initial de 9 500 000 \$, remboursable par versements mensuels de 79 307 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,11 %, renouvelable en février 2026, échéant en février 2035	7 535 906	7 915 988
Emprunt grevant un (1) bâtiment communautaire (salle d'entraînement), remboursable par versements mensuels de 6 353 \$ plus les intérêts au taux de 5,80 %, renouvelable en mars 2028, échéant en mars 2033	686 164	762 404
Emprunt grevant sept (7) maisons résidentielles, garanti par SAC, d'un montant autorisé de 2 522 364 \$, remboursable par versements mensuels de 17 334 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,74 %, renouvelable en novembre 2025, échéant en octobre 2047	2 455 491	2 497 761
Emprunt d'un montant initial de 850 000 \$, grevant dix (10) autobus, remboursable par versements mensuels de capital de 14 167 \$ plus les intérêts au taux préférentiel majoré de 0,50 %, échéant en octobre 2025(a)	269 167	439 167
Emprunt d'un montant initial de 660 729 \$, remboursable par versements annuels de 77 023 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 2,89 %, renouvelable en août 2026, échéant en août 2031; cet emprunt est remboursable en totalité, capital et intérêts, par le ministère de l'Éducation	465 411	525 936
Emprunt grevant un (1) bâtiment communautaire (salle d'entraînement), remboursable par versements semestriels de 66 689 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, renouvelable en juin 2028, échéant en mai 2033 et remboursable en totalité par SRPNI	959 027	-
Banque Royale du Canada (RBC)		
Crédit-bail, au taux de 3,41 %, échu durant l'exercice	-	137 313
Emprunt grevant un (1) bâtiment communautaire (Maison des Aînés), d'un montant initial de 730 000 \$, remboursable par versements mensuels de 3 759 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,83 %, échéant en avril 2024(g)	407 023	435 887
Emprunt, d'un montant initial de 1 858 250 \$, grevant un (1) bâtiment communautaire, remboursable par versements mensuels de 14 147 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,08 %, échéant en décembre 2026; cet emprunt est remboursable en totalité, capital et intérêts, par le ministère de la Sécurité publique (MSP)	554 147	685 829
Emprunt, d'un montant initial de 1 680 000 \$, grevant quatre (4) quadruplex, remboursable par versements mensuels de 9 936 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,05 %, échéant en décembre 2026	1 102 827	1 153 457

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Banque Royale du Canada (RBC) (suite)		
Emprunt, d'un montant initial de 850 000 \$, au taux de 5,01 %, échu durant l'exercice	-	69 755
Emprunt grevant dix-neuf (19) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 4 580 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,21 %, échéant en avril 2024(f)	471 897	510 978
Emprunt grevant vingt-cinq (25) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 8 321 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,53 %, échéant en mai 2025	894 088	970 202
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)		
Emprunt grevant quatre (4) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 239 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,04 %, échéant en juillet 2025	19 675	34 253
Emprunt grevant quatre (4) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 381 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 4,33 %, échéant en septembre 2024	8 180	24 029
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 565 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,63 %, échéant en février 2026	34 730	51 942
Emprunt grevant huit (8) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 299 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,57 %, renouvelable en mai 2024, échéant en juillet 2027(c)	47 351	60 481
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 541 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,48 %, renouvelable en juillet 2024, échéant en décembre 2026(d)	47 128	63 410
Emprunt grevant sept (7) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 2 593 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 0,68 %, renouvelable en octobre 2025, échéant en avril 2035	332 150	360 902
Emprunt grevant sept (7) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 2 104 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 0,68 %, renouvelable en octobre 2025, échéant en avril 2033	222 369	246 019

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (suite)		
Emprunt grevant une (1) maison résidentielle, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 484 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,50 %, renouvelable en janvier 2027, échéant en mai 2034	54 783	59 734
Emprunt grevant huit (8) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 3 390 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,50 %, renouvelable en janvier 2027, échéant en mai 2035	418 136	452 273
Emprunt grevant neuf (9) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 3 394 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,09 %, renouvelable en février 2028, échéant en septembre 2036	422 242	449 513
Emprunt grevant cinq (5) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursables par versements mensuels de 2 934 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,57 %, renouvelable en mai 2024, échéant en novembre 2033(e)	263 428	285 822
Emprunt grevant cinq (5) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 2 649 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,75 %, renouvelable en octobre 2024, échéant en mai 2037(b)	373 782	398 804
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 2 793 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 0,96 %, renouvelable en mars 2026, échéant en septembre 2037	424 324	453 616
Emprunt grevant deux (2) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 1 041 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,12 %, renouvelable en octobre 2026, échéant en octobre 2038	168 012	178 557
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 4 762 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,70 %, renouvelable en décembre 2027, échéant en décembre 2042	773 618	801 722
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 4 987 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 4,49 %, renouvelable en octobre 2028, échéant en octobre 2038	641 331	674 745
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, d'un montant autorisé de 618 000 \$, remboursable par versements mensuels de 2 902 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,22 %, renouvelable en mai 2026, échéant en mai 2041	539 359	567 422

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (suite)		
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, remboursable par versements mensuels de 3 482 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,02 %, renouvelable en mars 2027, échéant en mars 2042	630 809	659 564
Emprunt grevant six (6) maisons résidentielles, garanti par SAC, d'un montant autorisé de 522 736 \$, remboursable par versements mensuels de 3 321 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,74 %, renouvelable en juin 2028, échéant en juin 2041	507 209	-
Emprunt grevant quarante (40) unités de logement abordables, garanti par SAC, d'un montant autorisé de 4 501 222 \$, remboursable par versements mensuels d'intérêts seulement à partir d'avril 2024, au taux de 2,55 % et par versements mensuels de capital et d'intérêts estimés de 20 502 \$ à partir de la stabilisation de l'ensemble, renouvelable en janvier 2033, échéant en janvier 2048	4 501 222	-
Autres		
Emprunt d'un montant initial de 28 517 \$, au taux de 5,24 %, échu durant l'exercice	-	2 304
Emprunt d'un montant initial de 255 550 \$, au taux de 3,444 %, échu durant l'exercice	-	37 272
Emprunt d'un montant initial de 72 775 \$, au taux de 5,948 %, échu durant l'exercice	-	11 191
Emprunt, d'un montant initial de 55 447 \$, au taux de 2,99 %, échu durant l'exercice	-	9 788
Emprunt, d'un montant initial de 30 055 \$, au taux de 1,90 %, échu durant l'exercice	-	2 016
Emprunt d'un montant initial de 28 517 \$, au taux de 5,24 %, échu durant l'exercice	-	2 304
Emprunt, d'un montant initial de 30 055 \$, au taux de 1,90 %, échu durant l'exercice	-	2 016
Emprunt, d'un montant initial de 36 399 \$, au taux de 5,64 %, échu durant l'exercice	-	6 547
Emprunt d'un montant initial de 40 523 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 710 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,99 %, échéant en septembre 2025	12 637	20 822

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Autres (suite)		
Emprunt d'un montant initial de 40 523 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 710 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,99 %, échéant en septembre 2025	12 637	20 822
Emprunt d'un montant initial de 48 756 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 854 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,99 %, échéant en octobre 2025	16 126	25 956
Emprunt d'un montant initial de 94 460 \$, garanti par un (1) minibus communautaire, remboursable par versements mensuels de 1 552 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,70 %, échéant en février 2026	33 669	49 930
Crédit-bail d'un montant initial de 167 064 \$, garanti par une (1) nacelle, remboursable par versements mensuels de 2 415 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,30 %, échéant en juillet 2027	87 594	111 369
Emprunt d'un montant initial de 23 448 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 411 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 2,07 %, échéant en novembre 2025	8 090	12 808
Emprunt d'un montant initial de 23 720 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 406 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 1,05 %, échéant en novembre 2025	8 048	12 807
Emprunt d'un montant initial de 29 572 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 532 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,11 %, échéant en décembre 2025	10 873	16 826
Emprunt d'un montant initial de 29 572 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 532 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 3,11 %, échéant en décembre 2025	10 873	16 826
Emprunt d'un montant initial de 28 498 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 550 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,05 %, échéant en janvier 2026	11 390	17 140
Emprunt d'un montant initial de 28 498 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 550 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,05 %, échéant en janvier 2026	11 390	17 140
Emprunt d'un montant initial de 40 277 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 774 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, échéant en février 2026	16 752	24 836
Emprunt d'un montant initial de 40 277 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 774 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, échéant en février 2026	16 752	24 836

20. Dette à long terme (suite)

	2024	2023
Autres (suite)		
Emprunt d'un montant initial de 41 085 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 789 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, échéant en février 2026	17 088	25 334
Emprunt d'un montant initial de 40 277 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 774 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, échéant en février 2026	16 752	24 836
Emprunt d'un montant initial de 39 107 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 751 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, échéant en février 2026	16 264	24 114
Emprunt d'un montant initial de 39 107 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 751 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,83 %, échéant en février 2026	16 264	24 114
Emprunt d'un montant initial de 50 473 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 999 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 6,99 %, échéant en février 2028	40 867	49 758
Emprunt d'un montant initial de 58 368 \$, garanti par des équipements, remboursable par versements mensuels de 1 088 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 4,49 %, échéant en février 2028	46 754	57 494
Emprunt d'un montant initial de 61 498 \$, garanti par des équipements, remboursable par versements mensuels de 1 146 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 4,49 %, échéant en février 2028	49 261	60 577
Emprunt d'un montant initial de 77 326 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 586 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 8,49 %, échéant en décembre 2028	74 127	-
Emprunt d'un montant initial de 73 622 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 522 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 8,66 %, échéant en décembre 2028	70 602	-
Emprunt d'un montant initial de 59 367 \$, garanti par un (1) véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 261 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 9,99 %, échéant en décembre 2027	46 862	-
	50 566 750	44 097 947

Un montant de 8 642 990 \$ (8 857 385 \$ en 2023) est remboursable par des subventions de la SCHL en vertu de l'article 56.1 de la Loi nationale sur l'habitation et par les contributions des usagers.

20. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	8 090 255
2026	21 596 989
2027	6 452 307
2028	2 298 041
2029	6 475 675

(a) Le taux préférentiel était de 7,20 % au 31 mars 2024 (6,70 % au 31 mars 2023).

(b) Ces emprunts, renouvelables après la fin d'exercice, ont été inclus en totalité dans le versement de capital requis en 2025 puisque le Conseil n'a pas conclu avec ses créanciers un accord de financement lui permettant de les refinancer sur une base à long terme. Donc du montant de 8 090 255 \$ requis pour 2025, un montant de 5 064 649 \$ représente les dettes renouvelables au cours du prochain exercice et le solde de 3 025 606 \$ représente les versements en capital requis sur les autres dettes.

(c) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt échéant le 1er mai 2024. Selon les conditions en vigueur à compter de cette date, l'emprunt est remboursable au taux de 4,37 % par versements mensuels de 1 275 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en juillet 2027.

(d) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt échéant le 1er juillet 2024. Selon les conditions en vigueur à compter de cette date, l'emprunt est remboursable au taux de 4,26 % par versements mensuels de 1 518 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en décembre 2026.

(e) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt échéant le 1er mai 2024. Selon les conditions en vigueur à compter de cette date, l'emprunt est remboursable au taux de 4,08 % par versements mensuels de 2 750 \$, capital et intérêts. L'emprunt est renouvelable en mai 2029 et vient à échéance en novembre 2033.

(f) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt échéant le 1er avril 2024. Selon les conditions en vigueur à compter de cette date, l'emprunt est remboursable au taux de 5,49 % par versements mensuels de 5 070 \$, capital et intérêts. L'emprunt est renouvelable en mars 2029 et vient à échéance en mars 2034.

(g) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt échéant le 21 avril 2024. Selon les conditions en vigueur à compter de cette date, l'emprunt est remboursable au taux de 6,18 % par versements mensuels de 4 236 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en avril 2026.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires
31 mars 2024

21. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2024	2023
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, d'un montant initial de 240 550 \$, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels de 4 490 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,70 %, échéant en avril 2027, avec une valeur résiduelle de 1 \$	166 561	220 565
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, d'un montant initial de 477 500 \$, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels de 9 509 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 7,50 %, échéant en janvier 2028, avec une valeur résiduelle de 1 \$	439 612	554 196
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, d'un montant initial de 235 600 \$, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels de 2 158 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 7,75 %, échéant en mars 2028, avec une valeur résiduelle de 1 \$	103 820	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, d'un montant initial de 593 430 \$, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels de 5 505 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 7,90 %, échéant en avril 2028, avec une valeur résiduelle de 1 \$	270 708	-
Montant total des paiements minimums futurs	980 701	774 761
Frais accessoires et intérêts	126 979	114 237
	853 722	660 524

Les paiements minimums futurs exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	259 941
2026	259 941
2027	259 941
2028	194 412
2029	6 466
	980 701
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	126 979
	853 722

Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires

31 mars 2024

22. Immobilisations corporelles

	<i>Solde au début</i>	<i>Addition</i>	<i>Cession / Ajustement</i>	<i>Solde à la fin</i>
COÛTS				
Bâtiments résidentiels	94 670 808	22 834 000	-	117 504 808
Bâtiments commerciaux	85 108 801	14 682 000	-	99 790 801
Infrastructures	50 995 000	7 504 000	-	58 499 000
Matériel et équipements	17 165 600	1 833 255	1 766 000	17 232 855
	<u>247 940 209</u>	<u>46 853 255</u>	<u>1 766 000</u>	<u>293 027 464</u>
Autres immobilisations en construction	9 969 535	(4 625 669)	-	5 343 866
	<u>257 909 744</u>	<u>42 227 586</u>	<u>1 766 000</u>	<u>298 371 330</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Bâtiments résidentiels	33 960 770	2 652 195	-	36 612 965
Bâtiments commerciaux	27 610 789	2 306 769	-	29 917 558
Infrastructures	12 579 625	1 368 675	-	13 948 300
Matériel et équipements	14 579 847	1 484 123	1 766 000	14 297 970
	<u>88 731 031</u>	<u>7 811 762</u>	<u>1 766 000</u>	<u>94 776 793</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	<u>169 178 713</u>	<u>34 415 824</u>	<u>-</u>	<u>203 594 537</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans matériel et équipements				
Coût	778 050	829 030	-	1 607 080
Amortissement cumulé	38 902	119 256	-	158 158
Valeur comptable nette	<u>739 148</u>	<u>709 774</u>	<u>-</u>	<u>1 448 922</u>

23. Engagements

Prestations de services municipaux

I.T.U.M. a signé cinq (5) ententes avec la Ville de Sept-Îles concernant la prestation de services municipaux pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2013. Ces ententes annuelles totalisent et touchent l'utilisation du site d'enfouissement, l'entretien des rues mitoyennes, la fourniture d'eau potable, la protection des incendies et le traitement des eaux usées. Le solde de l'engagement selon ces ententes pour le prochain exercice est de 334 000 \$. Les ententes sont par la suite reconduites annuellement, jusqu'à ce qu'une nouvelle entente à long terme soit signée.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

24. Éventualités

Reconnaissance des droits

I.T.U.M. représente pour certaines fins les Uashaunnuat, agit de concert avec ceux-ci et est une demanderesse dans certaines procédures judiciaires à l'égard des réclamations des Uashaunnuat visant la reconnaissance des droits ancestraux et issus de traités des Uashuannuat, visant les obligations des gouvernements du Canada, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'une importante compagnie minière quant à ces droits et visant l'opposition à divers projets de développement qui portent atteinte à ces droits.

Cautionnement

De plus, le Conseil a garanti les marges de crédit et/ou les emprunts hypothécaires des entités suivantes pour les montants maximaux suivants :

	Maximum	Utilisé
3232077 Canada inc. (Innu Construction)	200 000	189 240
Pêcheries Uapan S.E.C.	400 000	91 456
Programme de prêts résidentiels aux autochtones (1)	16 000 000	10 099 872
	16 600 000	10 380 568

	Maximum	Utilisé
(1)		
BMO	2 000 000	1 432 779
RBC	12 000 000	7 997 561
Desjardins	2 000 000	669 532
	16 000 000	10 099 872

25. Régime de retraite

Avantages postérieurs à l'emploi

I.T.U.M. offre l'assurance vie aux retraités admissibles et à leurs conjoints survivants à compter de la date de leur retraite. Le régime est non provisionné et n'exige aucune cotisation des employés retraités. Le coût est entièrement assumé par I.T.U.M. pour cet avantage et est constaté comme une dépense de programme.

Régime de retraite

I.T.U.M. offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 4,60 % à 8,50 % de leur salaire, jusqu'à un maximum de 206 629 \$ de leur salaire de base. I.T.U.M. verse des contributions variant entre 1,82 et 2,00 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite pouvant être achetée en fonction des parts détenues par le membre dans le régime de pension au moment où il se retire de ce régime. Au cours de l'année, I.T.U.M. a versé des contributions de 3 127 155 \$ (2 850 840 \$ en 2023). I.T.U.M. n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 mars 2024.

26. Information sectorielle

I.T.U.M. offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont résumés en annexe aux pages 44 à 51. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 54 à 337 dans la section « non audité » du rapport financier annuel.

27. Financement fédéral et provincial

	2024	2023
Revenus provenant du gouvernement fédéral	123 343 273	103 543 558
Revenus provenant du gouvernement provincial	6 382 610	4 694 070

28. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions cotées sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions cotées est déterminée en fonction des cours acheteurs sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour établir la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Première Nation a appliqué des techniques d'évaluation qui intègrent des données disponibles sur les marchés financiers, notamment les prix courants du marché, les prix contractuels des instruments sous-jacents et les courbes de rendement des taux d'intérêt. Cette évaluation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

28.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Première Nation est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

28. Instruments financiers (suite)

28.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Première Nation sont liés à l'encaisse, aux débiteurs, au financement à recevoir - Gouvernement du Québec, aux avances à des sociétés apparentées et aux participations dans des entreprises.

L'exposition maximale de la Première Nation au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2024	2023 <i>(redressé)</i>
Encaisse	32 530 319	36 268 555
Débiteurs	27 346 701	23 992 266
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec	3 475 631	1 810 235
Avances à des sociétés apparentées	1 913 461	1 866 454
Participation dans des entreprises	29 438 956	26 536 951
Encaisses affectées	28 511 003	31 553 262
	123 216 071	122 027 723

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

28.2.1 Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque la Première Nation évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine leur historique de crédit. La Première Nation ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la Première Nation croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 mars se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	3 105 792	13 271 593
En souffrance		
Moins de 30 jours	1 359 327	264 208
De 30 à 60 jours	192 911	72 531
Plus de 60 jours	17 671 795	11 881 409
	22 329 825	25 489 741
Moins la provision pour créances douteuses	(11 452 010)	(10 756 792)
	10 877 815	14 732 949

28. Instruments financiers (suite)

28.2 Risque de crédit (suite)

28.2.1 Débiteurs (suite)

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	10 756 792
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	625 061
Montants radiés et autres ajustements de la provision	307 110
Montants recouvrés	(236 953)
Solde à la fin	11 452 010

28.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Première Nation éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Première Nation gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Première Nation établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2024				Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	3 600 000	-	-	-	3 600 000
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	23 248 554	-	-	-	23 248 554
Revenus différés	40 248 856	-	-	-	40 248 856
Revenus perçus d'avance	-	-	-	-	-
Dettes à long terme	8 090 255	30 347 337	6 475 675	5 653 483	50 566 750
Obligations location-acquisition	204 465	642 829	6 428	-	853 722
Fonds de réserve - Habitation	1 774 595	-	-	-	1 774 595
Fonds de réserve - Santé	184 391	-	-	-	184 391
Fonds de réserve - Famille	713 651	-	-	-	713 651
Fonds de réserve - Fiducie Innu Tshinanu	-	-	-	-	-
	78 064 767	30 990 166	6 482 103	5 653 483	121 190 519

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam
Notes complémentaires

31 mars 2024

28. Instruments financiers (suite)

28.3 Risque de liquidité (suite)

	2023				Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	22 273 525	-	-	-	22 273 525
Revenus différés	30 717 284	-	-	-	30 717 284
Revenus perçus d'avance	10 401 846	-	-	-	10 401 846
Dettes à long terme	22 588 385	14 594 445	5 675 720	1 239 397	44 097 947
Obligations location-acquisition	127 008	436 354	97 162	-	660 524
Fonds de réserve - Habitation	2 283 727	-	-	-	2 283 727
Fonds de réserve - Santé	199 434	-	-	-	199 434
Fonds de réserve - Famille	324 918	-	-	-	324 918
Fonds de réserve - Fiducie Innu Tshinanu	-	8 502 851	-	-	8 502 851
	88 916 127	23 533 650	5 772 882	1 239 397	119 462 056

28.4 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Première Nation est exposée à ces risques.

28.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Première Nation est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Première Nation a l'intention de conserver son financement à recevoir jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Première Nation est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

28. Instruments financiers (suite)

28.4 Risque de marché (suite)

28.4.1 Risque de taux d'intérêt (suite)

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	31 mars 2024		
	Taux d'intérêt fixes	Taux d'intérêt variables	Total
Actifs financiers			
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec	3 475 631	-	3 475 631
Passifs financiers			
Emprunts bancaires	3 600 000	-	3 600 000
Dette à long terme	48 864 263	1 702 487	50 566 750
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	853 722	-	853 722
			31 mars 2023
	Taux d'intérêt fixes	Taux d'intérêt variables	Total
Actifs financiers			
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec	1 810 235	-	1 810 235
Passifs financiers			
Emprunts bancaires	-	-	-
Dette à long terme	42 141 147	1 956 800	44 097 947
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	660 524	-	660 524

29. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Notes complémentaires

31 mars 2024

30. Présentation - Programme d'aide au revenu

	Budget	2024	2023
Revenus			
SAC - Contribution globale	-	-	6 436 461
SAC - Subvention Nouvelle Relation Financière	6 436 461	8 481 289	-
Contribution interservices	(334 164)	(175 432)	(1 154 450)
Transfert de revenus différés	-	-	2 037 899-
	6 102 297	8 305 857	7 319 910
	Budget	2024	2023
Dépenses			
<i>Prestations de services</i>			
Salaires et charges sociales	524 570	484 981	438 332
Assurances et services techniques	15 000	-	15 000
Dépenses diverses	-	23 596	143 150
Fournitures de bureau	26 020	101 426	58 072
Frais de déplacement	10 000	57 456	27 874
Frais de formation	-	27 130	35 832
Frais d'administration	68 903	172 416	283 463
Frais informatiques	6 000	32 240	485
Intérêts et frais bancaires	303	1 483	2
Matériel et fournitures	3 000	3 230	2 875
Créances douteuses	1 200	13 171	34 734
Télécommunications	1 750	1 165	657
<i>Allocations aux bénéficiaires</i>			
Besoins fondamentaux	4 502 897	6 304 954	4 754 798
Besoins particuliers	-	18 691	19 909
Emploi et formation ou soutien préalable à l'emploi	-	-	1 850
	5 159 643	7 241 939	5 817 033
Excédent	942 654	1 063 918	1 502 877

Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam

Annexes

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Annexe A - Revenus		
SAC - Contribution globale	171 489	41 300 889
SAC - Contribution fixe	37 698 598	41 644 682
SAC - Contribution préétablie	1 095 900	1 155 000
SAC - Contribution souple	12 314 623	7 596 944
SAC - RCAANC	92 814	219 462
SAC - Subvention Nouvelle Relation Financière	57 811 304	-
Allocations familiales	603 905	667 928
APNQL	2 554 740	1 167 765
Arcelormittal Mineral Canada	8 867 513	8 760 985
Champion Iron Mines	7 195 298	6 392 039
Contribution de CKAU	776 381	447 274
Contributions des usagers	939 946	624 197
Contribution du fonds d'entreprise	500 000	1 358 551
Conseil en Éducation des Premières Nations	-	95 672
CSSSPNQL	457 797	860 593
Facturation des services	4 722 271	3 375 162
Fonds de bande	-	300 000
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles	82 000	-
Hydro-Québec	5 622 951	1 406 466
Institut Tshakapesh	203 954	1 220 562
Ministère de la Culture et des Communications	50 000	615 000
Ministère de la Justice du Canada	65 000	-
Ministère de la Justice du Québec	115 000	-
Ministère de l'Éducation	1 592 500	1 627 211
Ministère du Patrimoine canadien	220 742	-
MRNF	850 000	720 000
Pêches et Océans Canada	342 500	349 516
Per diem - Maisons communautaires	-	990 560
Réclamations d'assurances	2 676 091	1 144 992
Revenus de contrats	3 353 221	2 137 519
Revenus de gestion	10 834 932	9 604 100
Revenus de location	293 676	772 463
Revenus de loyers	2 463 921	2 248 938
Revenus de taxes foncières	1 204 367	997 812
Revenus d'intérêts	3 428 157	1 032 236
Revenus divers	1 814 085	2 364 769
Revenus SEDAC	1 004 400	3 388 271
Rio Tinto-IOC	3 245 289	3 491 282
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits (SRPNI)	2 047 000	50 000
Sécurité publique Canada (SPC)	3 958 164	4 176 803
Sécurité publique du Québec (SPQ)	1 728 110	1 681 859
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	8 567 739	3 711 991
Société du plan nord	100 000	-
Tata Steel Minerals CA	949 624	329 329
Utilisation de la réserve de remplacement	685 500	-
Utilisation de la réserve Fiducie IOC	8 607 004	-
Transfert à revenus différés	(40 248 856)	(30 717 284)
Transfert de revenus différés	30 717 284	28 176 712
Transfert de revenus reportés antérieurs	395 856	-
	192 772 790	157 488 250

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Annexes

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Annexe B - Dépenses		
Salaires et charges sociales	46 815 916	43 165 668
Achats d'équipements	1 444 563	977 141
Activités culturelles et sportives	1 771 714	1 234 304
Activités de prévention	3 089 374	3 240 857
Allocations aux étudiants	1 550 343	1 520 847
Appui aux entreprises	462 296	270 136
Assurances	2 980 370	2 063 866
Besoins fondamentaux et spéciaux	7 679 522	5 677 319
Centre d'accueil	4 028 761	4 770 060
Commandite et aide humanitaire	2 526 479	2 144 914
Contrats et sous-traitance	7 871 342	5 179 609
Contrats - Innu Construction	600 000	720 000
Contribution à l'Organisme	853 551	760 815
Contribution à la S.D.E.U.M.	1 801 812	550 000
Contribution au Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac-John	2 200 723	2 121 249
Dépenses de véhicule	804 707	1 049 758
Dépenses diverses	519 309	218 877
Électricité et chauffage	925 166	1 004 185
Entretien et réparations	4 779 572	4 029 981
Familles d'accueil - enfants	6 540 655	5 941 774
Fournitures de bureau	919 002	609 006
Frais d'administration	10 855 160	9 615 415
Frais de transport et de déplacement	5 186 796	3 858 107
Frais d'élection et référendum	-	72 594
Frais de formation	527 336	879 687
Frais d'informatique	863 457	445 246
Frais de location	1 319 534	1 224 164
Frais de nourriture	1 655 771	1 356 850
Frais de représentation	164 978	110 527
Frais de scolarité	1 255 426	1 026 943
Honoraires professionnels	19 100 586	12 281 279
Intérêts et frais bancaires	298 704	49 376
Intérêts sur la dette à long terme	2 287 798	1 632 517
Matériel et fournitures	3 501 799	3 267 076
Créances douteuses	382 753	942 234
Per diem - Fonds des familles	801 260	1 329 301
Per diem - Maisons communautaires	-	990 560
Réserve de remplacement	329 782	793 109
Taxes, licences et permis	1 087 308	1 184 772
Télécommunications	832 461	991 154
Amortissement des immobilisations corporelles	7 931 018	7 073 596
	158 547 104	136 374 873

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTENAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice clos le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (à)	Total	Dépenses Salaires	Dépenses Autres	Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) exercice précédent	Ajustements Excédent accumulé (note 4b)	Excédent (déficit) cumulé	Réf. page
DIRECTION GÉNÉRALE (BLOC 01)												
4103	-	-	1 723 753	1 723 753	472 042	1 251 711	1 723 753	-	-	-	-	48
Direction générale												
4115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50
Rassemblement des aînés 2022-2023												
4116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51
Discussion Nation à Nation												
4123	-	2 242 573	120 000	2 362 573	-	2 362 573	2 362 573	-	-	-	-	52
Panne majeure Hydro décembre 2022												
4124	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53
Débris majeurs - Panne décembre 2022												
4126	698 667	(50 000)	-	648 667	-	648 667	648 667	-	-	-	-	54
Projet Nitimiluanan												
TOTAL - DIRECTION GÉNÉRALE	698 667	2 192 573	1 843 753	4 734 993	472 042	4 262 951	4 734 993	-	-	-	-	
ADMINISTRATION ET FINANCES (BLOC 02)												
4011	586 140	1 220 672	-	1 806 812	-	1 806 812	1 806 812	-	15 358	-	15 358	55
Développement économique												
4101	886 216	-	(886 216)	-	-	-	-	-	-	-	-	56
Administration SAC - FAISEB												
4102	1 310 638	14 629 818	(7 759 094)	8 181 362	1 260 172	2 749 798	4 009 970	4 171 392	5 786 686	-	9 957 068	57
Administration générale - Gestion des bandes												
4104	-	1 204 367	(667 464)	516 903	-	622 269	622 269	(106 366)	(2 626 319)	-	(2 731 685)	58
Taxation foncière												
4105	-	-	7 850 000	7 850 000	-	1 617 786	1 617 786	6 232 214	39 332 646	-	45 564 860	59
Engagements financiers												
4110	69 170	(35 000)	-	34 170	29 981	4 189	34 170	-	-	-	-	60
Services fonciers et fiduciaires - inscription												
4118	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61
Loi sur DNUDPA												
4119	-	-	-	-	-	-	-	-	(711 412)	1 207 561	486 149	62
Administration générale - COVID-19												
4125	654 591	-	-	654 591	-	654 591	654 591	-	-	-	-	63
Mesure d'urgence feu juin 2023												
4204	-	37 028	-	37 028	33 332	3 696	37 028	-	81 893	-	81 893	64
Gestion des comptes d'Hydro-Québec												
4206	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65
Gala Tewaikan 2022												
4209	-	71 405	-	71 405	-	29 177	29 177	42 228	578 352	-	620 580	66
Loyer - Institut Tshakapash												
4210	-	-	75 003	75 003	33 458	41 545	75 003	-	-	-	-	67
Approvisionnement ITUM												
4211	156 617	-	100 000	256 617	-	392 500	392 500	-	95 511	-	95 511	68
Loi Administration Financière - LAF												
4214	-	292 500	-	292 500	-	84 856	84 856	(84 856)	-	-	(84 856)	70
Février Uqpan												
4216	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71
Pensionnat guérison et accompagnement												
4217	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72
Reconstitution des nations												
4218	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73
Vieille Papale 28 juillet 2022												
4400	-	-	4 177 528	4 177 528	939 109	3 238 419	4 177 528	-	-	-	-	74
Gestion politique												
TOTAL - ADMINISTRATION ET FINANCES	3 644 372	17 620 780	2 887 757	23 952 919	2 296 052	11 401 255	13 697 307	10 255 612	42 551 698	1 207 561	54 014 869	
SERVICES JURIDIQUES / RESSOURCES HUMAINES / INFORMATIQUE (BLOC 03)												
4106	-	-	1 385 001	1 385 001	691 588	673 413	1 365 001	-	-	-	-	74
Services informatiques												
4300	-	-	362 042	362 042	226 006	136 036	362 042	-	-	-	-	75
Services juridiques												
4301	38 800	-	39 800	78 600	-	156 814	156 814	(118 014)	(729 911)	-	(847 925)	76
Revendications particulières												
4302	92 814	43 480	-	136 294	-	136 294	136 294	-	(36 740)	-	(36 740)	77
Revendications particulières - Négociations												
7500	-	-	1 173 408	1 173 408	765 747	407 661	1 173 408	-	-	-	-	78
Ressources humaines												
TOTAL - SERVICES JURIDIQUES/RESSOURCES HUMAINES	131 614	43 480	2 900 451	3 075 545	1 663 341	1 510 218	3 193 559	(118 014)	(766 651)	-	(684 665)	
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE (BLOC 04)												
5603	-	4 203 636	-	4 203 636	2 171 166	2 032 470	4 203 636	-	(1 985 175)	(395 656)	(2 381 031)	79
Sécurité publique												
5505	-	169 762	-	169 762	-	169 762	169 762	-	(123 893)	-	(123 893)	80
Centre de réhabilitation Communautaire - Opérations												
5506	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81
S.P.U.M. Entente bilatérale équipement												
5507	-	21 749	-	21 749	-	23 040	23 040	(1 291)	110 556	-	108 265	82
Gestion des infractions et amendes												
5508	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83
Périmètre de sécurité - COVID-19												
6503	-	-	687 464	687 464	687 464	687 464	687 464	-	(378 868)	-	(378 868)	84
Protection contre les incendies												
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE	-	4 395 147	687 464	5 082 611	2 171 166	2 912 736	5 082 902	(1 291)	(2 377 400)	(995 656)	(2 774 547)	

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTENAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
Exercice clos le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (a)	Total	Dépenses Salaires	Dépenses Autres	Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) exercice précédent	Ajustements excédent accumulé (note 4b)	Excédent (déficit) cumulé	Réf. page
SPORTS ET LOISIRS (BLOC 05)												
4113	-	-	-	-	-	-	-	-	(30 669)	-	(30 669)	85
5723	-	43 080	698 345	742 425	234 368	508 057	742 425	-	-	-	-	86
5724	-	7 710	276 445	284 155	141 126	143 029	284 155	-	-	-	-	87
5725	-	11 781	730 692	742 473	465 589	276 874	742 473	-	-	-	-	88
5726	-	54 132	-	54 132	41 100	14 734	55 834	(1 702)	45 702	-	44 000	89
5727	-	95 946	635 860	731 806	373 953	356 151	730 104	1 702	(7 424 314)	-	(7 422 612)	90
5728	-	70 891	245 330	316 221	82 392	233 839	316 221	-	-	-	-	91
5729	-	33 744	33 752	67 496	-	67 496	67 496	-	-	-	-	92
5730	-	89 700	(6 408)	84 292	-	84 292	84 292	-	-	-	-	93
TOTAL - SPORTS ET LOISIRS	-	408 984	2 618 016	3 025 000	1 338 528	1 686 472	3 025 000	-	(7 409 281)	-	(7 409 281)	
SANTÉ (BLOC 06)												
4120	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 527)	(11 527)	94
4121	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(112 593)	(112 593)	95
4122	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(467 085)	(467 085)	96
8702	935 900	150 000	-	1 085 900	316 611	1 293 074	1 609 685	(523 785)	(496 195)	(742 164)	(1 762 144)	97
8913	1 437 738	53 366	(871 488)	560 250	502 809	896 987	1 358 958	(1 047 871)	(1 047 871)	(103 096)	(2 457 559)	98
8914	-	-	-	-	-	-	-	-	(79 195)	-	(79 195)	99
8917	-	53 992	-	53 992	29 562	24 430	53 992	-	(159 380)	-	(159 380)	100
9011	160 000	2 511	897 388	1 059 899	519 134	178 234	697 368	38 428	22 128	-	22 128	102
9013	-	-	-	-	126 537	35 974	162 511	-	223 262	-	261 690	103
9014	-	-	174 132	174 132	-	135 704	135 704	(1 604 705)	(2 972 524)	(103 098)	(4 680 327)	104
9015	-	56 697	-	56 697	454 846	1 206 556	1 661 402	-	-	-	-	105
9016	-	-	-	-	-	-	-	-	309 290	-	309 290	106
9030	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	107
9031	1 054 705	10 875	-	1 065 580	524 644	997 846	1 522 490	(456 910)	(42 651)	(22 934)	(522 495)	108
9720	658 138	73 622	413 748	1 145 508	1 024 182	276 920	1 301 112	(156 604)	734 449	(1 212 427)	(633 652)	109
9722	535 925	1 570	(69 685)	467 810	308 328	104 581	412 889	54 921	746 792	(645 429)	156 284	110
9730	96 816	(86 816)	-	-	-	-	-	-	338 308	(311 371)	26 937	112
9731	-	-	-	-	-	-	-	-	185 660	(186 660)	-	113
9732	82 567	87 172	99 665	269 404	44 212	99 665	99 665	-	74 849	31 978	(16 914)	114
9733	108 004	-	-	108 004	168 894	36 282	205 176	-	32 509	(77 678)	(45 170)	115
9740	284 674	-	-	284 674	238 067	6 762	244 834	-	17 894	-	17 894	116
9747	50 000	(34 819)	-	15 181	-	6 557	6 557	-	49 507	(49 507)	-	117
9748	41 376	-	-	41 376	51 073	51 073	51 073	-	75 923	(49 731)	(49 731)	118
9750	51 073	(3 320)	-	47 753	59 610	22 070	81 680	-	81 680	(93 469)	(17 546)	119
9751	85 000	1 147 884	(1 227 052)	1 740 335	1 740 335	1 740 335	1 740 335	-	675 113	675 113	675 113	120
9752	1 819 503	6 509	-	1 826 012	-	6 509	6 509	-	-	-	-	121
9754	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	122
9756	-	8 441	-	8 441	-	8 441	8 441	-	-	-	-	123
9757	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	124
9760	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	125
9761	1 198 533	-	(443 748)	754 785	551 143	203 037	754 185	600	1 468 384	(788 875)	680 119	126
9803	-	43 627	-	43 627	472 752	888 322	1 361 074	(1 317 447)	(1 560 690)	(103 096)	(2 981 233)	127
9804	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	128
TOTAL - SANTÉ	8 573 952	1 571 311	(1 227 040)	8 918 223	5 857 535	8 305 705	14 163 280	(5 245 037)	(2 537 627)	(4 164 320)	(11 946 984)	

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTENAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
Exercice des le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (à)	Total	Dépenses Salariales	Dépenses Autres	Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) exercice précédent	Ajustements Excédent accumulé (note 4b)	Excédent (déficit) cumulatif	Réf. page
SERVICES SOCIAUX (BLOC 07)												
Fonctionnement - SAEF	3 910 559	691 223	1 544 916	6 146 697	2 258 937	4 167 674	6 424 611	(277 914)	(2 495 579)	2 495 579	(277 914)	129
Prévention rehauscée - Foyers nourriciers	5 045 646	378 582	-	5 424 228	-	6 540 655	6 540 655	(1 116 427)	(59 848)	59 848	(1 116 427)	130
Prévention rehauscée - Maisons communautaires	3 577 947	-	-	3 577 947	-	3 910 717	3 910 717	(332 770)	3 924 550	(3 924 550)	(332 770)	131
Mobilisation citoyenne Comité drot des enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	132
Post Majorité SS Enfant-Aide Enfant-Famille	-	-	-	-	212 506	8 075	220 581	(220 581)	-	-	(220 581)	133
TOTAL - SERVICES SOCIAUX	12 534 151	1 069 805	1 544 916	15 148 872	2 469 443	14 627 121	17 096 564	(1 947 692)	1 369 123	(1 369 123)	(1 947 692)	
ÉDUCATION (BLOC 08)												
Gardiées scolaires	-	174 017	605 067	779 084	559 381	219 703	779 084	-	-	-	-	134
Services de garde	-	1 264 536	217 296	1 481 832	576 446	741 241	1 319 687	162 145	(386 105)	-	(233 960)	135
Transport scolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	1 488	-	1 488	137
Centre Mlshapau - Formation générale	-	358 928	-	358 928	161 423	197 505	358 928	-	-	-	-	138
Centre Mlshapau - Formation professionnelle	-	60 000	-	60 000	26 377	33 623	60 000	-	-	-	-	139
Centre Mlshapau - Alphabétisation, littérature & numérique	-	857 320	107 289	1 064 609	671 265	393 344	1 064 609	-	-	-	-	140
Centre Mlshapau - Activités éducatives	-	300 000	365 739	665 739	301 900	364 839	666 739	-	-	-	-	141
Services éducatifs	32 305 622	(2 985 525)	(11 619 942)	17 700 155	6 718 792	5 328 862	12 046 454	5 653 701	16 950 789	-	22 604 490	142
Éducation spécialisée	-	7 500	3 798 654	3 806 154	3 333 495	472 659	3 806 154	-	-	-	-	143
Écoles Provinciales	-	-	638 674	638 674	-	638 674	638 674	-	-	-	-	144
École Manikmelish - Secondaire	-	18 126	174 170	192 296	-	192 296	192 296	-	-	-	-	145
École Tahishashinu - Primaire	-	5 959	117 578	123 537	-	123 537	123 537	-	-	-	-	146
École Johnny Pilot - Primaire	-	5 959	144 591	150 550	-	150 550	150 550	-	-	-	-	147
Programme de développement - Hockey	-	86 240	375 432	461 672	156 875	304 797	461 672	-	-	-	-	148
Promotion et Sensibilisation Carrières	-	22 860	99 224	122 084	-	122 084	122 084	-	-	-	-	149
Carifairat Manikmelish	-	7 509	213 417	220 926	104 407	116 519	220 926	-	-	-	-	150
Éducation Hors-Programme - Concentration Atakunan	-	85 149	1 467 347	1 552 496	405 651	1 146 845	1 552 496	-	-	-	-	151
Activités étudiantes	-	7 093	352 705	359 798	124 199	235 599	359 798	-	-	-	-	152
Activités culturelles PIA	-	20 000	652 439	672 439	118 586	553 853	672 439	-	-	-	-	153
PRSEPN - Plan Aménagement Linguistique	-	220 742	220 938	441 680	180 060	402 382	402 382	39 298	-	-	39 298	154
Formation du personnel	-	13 397	180 474	203 871	-	203 871	203 871	-	-	-	-	155
Tshakaposh - Innovation	-	60 014	6 900	66 914	60 014	6 900	66 914	-	-	-	-	156
Bibliothèque Sociales	-	-	7 131	7 131	-	7 131	7 131	-	-	-	-	157
Parc informatique	-	-	258 798	258 798	-	258 798	258 798	-	-	-	-	158
Transformation en éducation - Mise en œuvre (ERE)	-	328 003	57 741	385 744	-	385 744	385 744	-	-	-	-	159
Préparation structurelle	172 500	-	82 401	254 901	-	254 901	254 901	-	-	-	-	160
Programme des partenariats en éducation	-	287 091	(45 000)	242 091	38 950	203 141	242 091	-	-	-	-	161
Développement culturel autochtone	-	47 386	47 386	94 772	-	47 386	47 386	-	-	-	-	162
CEPN-AEC - Éducation enfance	-	57 260	(52 000)	5 260	18 278	36 982	57 260	-	-	-	-	163
Revue de la langue innue	-	52 000	-	52 000	-	52 000	52 000	-	-	-	-	164
Projet Uashkat Uashat	-	2 775	378 765	381 540	-	381 540	381 540	-	-	-	-	165
Colloque en éducation	-	18 080	(18 080)	-	-	-	-	-	-	-	-	166
Nukum Nimushum Tipetshimu	-	80 000	-	80 000	-	80 000	80 000	-	-	-	-	167
Programme formation jeunes leaders	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	168
Éducation COVID-19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	169
Projet aménagement cour d'école	-	120 000	(61 609)	58 391	-	58 391	58 391	-	-	-	-	170
Projet Radio Étudiante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	171
Fond d'action en prévention du crime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172
Éducation Post Secondaire	2 082 434	14 635	955 605	3 052 675	198 969	2 853 905	3 052 675	-	(466 997)	-	(466 997)	173
Soutien aux étudiants Post-Secondaire - COVID-19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	174
Transport en commun	-	-	-	-	50 132	22 075	72 207	(72 207)	(199 677)	-	(272 084)	175
TOTAL - ÉDUCATION	34 888 559	1 311 991	(249 995)	35 950 555	13 847 462	16 320 153	30 167 615	5 782 937	15 899 299	-	21 682 236	

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTENAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
Exercice clos le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (é)	Total	Dépenses		Dépenses Salaires	Excédent (déficit) précédent	Excédent (déficit) courant	Ajustements excédent accumulés (note 4b)	Excédent (déficit) cumulé	RfM page
					Autres	Totales						
DÉVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION (BLOC 09) et PROJET EMPLOYABILITÉ (BLOC 14)												
Aide au revenu - Inflation	8 487 289	-	(175 432)	8 305 857	484 981	6 756 959	484 981	2 665 759	1 053 918	-	3 730 677	176
Aide au revenu - Support Pré-Emploi	-	1 274 810	81 068	1 355 878	-	1 355 878	-	-	-	-	-	177
Aide au revenu - COVID-19	536 727	124 524	94 363	755 614	206 655	548 959	206 655	-	-	-	-	178
Administration - COVID-19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	179
Administration - Aide au revenu - COVID-19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	180
Employabilité	-	2 706 224	3 720 000	6 426 224	3 856 285	2 878 838	3 856 285	(1 134 301)	(288 899)	-	(1 423 200)	181
Salon de l'emploi des mines	98 642	(88 642)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	182
Salon de l'emploi Nipushipian	48 000	92 820	-	140 820	-	144 818	-	-	(3 998)	-	(3 998)	183
Formation/traitement des eaux (Société Plan Nord)	-	97 045	-	97 045	-	97 045	-	-	-	-	-	184
TOTAL - DÉVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION	9 164 658	4 196 781	3 719 999	17 081 438	4 827 921	11 782 496	4 827 921	1 532 458	771 021	-	2 303 479	

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTENAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
Exercice clos le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (à)	Total	Dépenses Salaires	Dépenses Autres	Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) au service précédent	Ajustements Excédent accumulés (note 4b)	Excédent (déficit) cumulé	Réf. page
HABITATION, IMMOBILISATIONS ET INFRASTRUCTURES (BLOC 10)												
4111	57 018	-	(38 281)	18 727	-	18 727	18 727	-	28 591	-	28 591	185
4806	-	591 852	-	591 852	-	719 201	719 201	(127 348)	(1 738 243)	-	(1 865 592)	186
4807	-	-	203 124	203 124	-	203 124	203 124	-	-	-	-	187
4808	-	-	364 280	364 280	34 468	329 812	364 280	-	-	-	-	188
4809	-	-	59 141	59 141	-	59 141	59 141	-	-	-	-	189
6503	-	-	-	97 733	-	97 733	97 733	(97 733)	(34 397)	-	(132 130)	190
6505	-	-	300 000	300 000	170 919	217 371	388 280	(88 290)	(1 071 584)	-	(1 159 874)	191
6509	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	192
6511	-	-	75 000	75 000	-	75 000	75 000	-	-	-	-	193
6517	298 248	(83 489)	-	204 749	181 663	13 085	204 749	(246 982)	(476 941)	-	(723 923)	194
6518	-	-	-	-	-	246 982	246 982	2 050	(64 600)	-	(62 550)	195
6525	-	2 050	-	2 050	-	-	-	-	-	-	-	197
6552	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	198
6553	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	199
6555	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200
6557	-	-	-	-	-	-	-	-	(43 568)	-	(43 568)	201
6559	-	72 495	-	72 495	-	77 023	77 023	(4 528)	(23 321)	-	(27 849)	202
6560	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	203
6563	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	204
6565	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	205
6566	-	21 800	-	21 800	-	21 800	21 800	-	-	9 314	9 314	206
6569	-	(69 740)	81 480	11 750	-	11 750	11 750	-	-	-	-	207
6572	-	-	-	-	-	-	-	-	(108 254)	-	(108 254)	208
6575	-	-	-	-	-	-	-	-	(15 140)	-	(15 140)	209
6576	-	522 736	-	522 736	-	276 448	276 448	(51 448)	(157 916)	-	(209 364)	209
6577	-	295 116	-	295 116	-	523 736	523 736	(1 000)	(22 431)	-	(23 431)	210
6578	-	-	-	-	-	295 116	295 116	-	(13 665)	-	(13 665)	211
6579	-	-	-	-	-	-	-	-	(36 478)	-	(36 478)	212
6580	-	100 677	-	100 677	-	127 435	127 435	(26 758)	-	-	(26 758)	213
6581	-	334 802	-	334 802	-	334 802	334 802	-	-	-	-	214
6582	-	210 290	-	210 290	-	210 290	210 290	-	-	-	-	215
6584	-	300 752	25 000	325 752	-	325 752	325 752	-	-	-	-	216
6585	-	-	210 000	210 000	-	210 000	210 000	-	-	-	-	217
6586	-	-	-	-	-	-	-	-	(38 072)	-	(38 072)	218
6587	131 364	3 942 391	-	4 073 755	-	4 073 755	4 073 755	-	-	247 136	247 136	219
6589	-	125 472	-	125 472	-	125 472	125 472	-	-	-	-	220
6590	-	(125 000)	125 000	-	-	-	-	-	-	-	-	221

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTENAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
Exercice des le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (8)	Total	Dépenses Salaires	Dépenses Autres	Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) exercice précédent	Ajustements Excédent accumulé (note 4b)	Excédent (déficit) cumulé	Réf. page
PROTECTION DES DROITS ET TERRITORIALES (BLOC 11)												
4050	-	327 185	-	327 185	251 353	218 983	488 338	(141 151)	-	-	(141 151)	282
4052	-	49 243	-	49 243	-	49 243	49 243	(1 484 407)	(1 484 407)	-	-	283
4397	-	2 500 000	2 500 000	2 500 000	867 379	3 077 028	3 944 407	(240 856)	(1 012 522)	-	(2 933 189)	284
8075	-	560 000	(204 607)	355 393	590 732	205 517	596 249	(25 628)	(3 465 749)	-	(1 353 378)	285
8076	-	-	-	-	1 057 592	1 369 838	2 427 430	(2 427 430)	-	-	(5 883 179)	287
8077	-	204 607	204 607	204 607	139 900	64 707	204 607	-	(809 667)	-	-	288
8078	-	-	-	-	-	2 200	2 200	(2 200)	-	-	(809 667)	289
8079	-	-	-	-	-	2 138	2 138	(2 138)	-	-	(2 200)	290
8082	-	-	-	-	-	2 138	2 138	(2 138)	-	-	(2 138)	291
8084	-	-	-	-	-	210 740	210 740	(210 740)	(570 752)	-	(781 492)	292
8085	-	11 967	-	11 967	-	11 967	11 967	(11 967)	-	-	-	293
8086	-	-	-	-	-	23 894	23 894	(23 894)	-	-	(23 894)	294
8087	-	-	-	-	-	7 919	7 919	(7 919)	-	-	(7 919)	295
8088	-	5 000	-	5 000	-	23 463	23 463	(18 463)	-	-	(18 463)	296
8089	-	-	-	-	-	7 750	7 750	(7 750)	-	-	(7 750)	297
8090	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	298
8091	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	298
TOTAL - PROTECTION DES DROITS ET TERRITORIALES	-	953 395	2 500 000	3 453 395	2 706 956	5 273 387	7 980 343	(4 526 948)	(7 369 079)	-	(11 896 027)	
CULTURE ET INNU AITUN, MUSÉE SHAPUTUAN (BLOC 12)												
4006	-	1 502 841	(1 502 841)	-	182 131	352 323	534 454	(34 451)	(77 538)	-	(111 889)	289
4010	-	500 003	500 003	500 003	-	77 161	77 161	(612 398)	(1 423 425)	-	(77 161)	300
4045	-	55 617	-	55 617	341 212	326 801	668 013	(137 280)	(134 859)	-	(2 035 821)	302
4046	-	-	-	-	-	137 280	137 280	(62 350)	-	-	(272 189)	303
4049	-	-	-	-	-	62 350	62 350	(1 436 840)	-	-	(62 350)	304
4051	-	-	-	-	116 743	188 373	304 116	(533 772)	(1 116 958)	-	(1 406 956)	305
4205	-	-	-	-	184 356	349 416	533 772	(73 575)	(1 982)	-	(1 650 730)	306
4399	-	209 367	-	209 367	43 882	239 050	282 942	8 150	-	-	(75 567)	307
8510	-	20 000	-	20 000	-	11 850	11 850	-	-	-	8 150	308
8511	-	20 000	-	20 000	-	11 850	11 850	-	-	-	8 150	308
TOTAL - CULTURE ET INNU AITUN, MUSÉE SHAPUTUAN	-	1 787 825	(1 002 838)	784 987	867 334	1 744 614	2 611 948	(1 826 981)	(4 181 652)	-	(6 018 613)	
SERVICES COMMUNAUTAIRES (BLOC 13)												
6523	-	138 505	138 505	138 505	67 419	71 066	138 505	-	(473 691)	-	(473 691)	309
7798	-	166 843	-	166 843	82 871	123 871	205 994	(39 151)	(80 514)	-	(59 151)	310
9012	-	528 347	528 347	528 347	357 165	161 182	528 347	-	1 638 477	(1 005 787)	(80 514)	311
9051	12 151 550	(676 470)	(7 409 158)	4 065 922	1 809 446	2 256 476	4 065 922	-	-	-	630 680	312
9053	1 636 584	(35 221)	(1 561 584)	39 779	39 779	39 779	39 779	-	-	-	-	313
9058	-	233 722	233 722	233 722	168 541	65 181	233 722	-	-	-	-	314
9113	-	640 462	640 462	640 462	503 837	135 625	640 462	-	(609 695)	-	(609 695)	315
9724	559 529	1 753 665	2 313 194	2 313 194	351 853	156 793	508 746	1 804 448	303 610	(231 243)	1 878 815	316
9725	2 393 786	1 253 936	-	3 647 722	835 332	2 187 143	3 022 475	625 247	1 006 925	(840 793)	791 379	317
9728	400 000	(309 950)	-	90 050	-	90 050	90 050	-	-	-	-	318
9729	134 471	-	-	134 471	82 742	51 729	134 471	-	82 889	11 692	104 781	320
9737	-	-	1 057 840	1 057 840	1 057 840	1 057 840	1 057 840	-	(184 980)	184 980	-	321
9755	-	137 474	47 365	184 839	88 921	95 918	184 839	-	-	-	-	322
9759	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	323
TOTAL - SERVICES COMMUNAUTAIRES	17 276 920	2 290 277	(6 324 501)	13 241 696	4 358 227	6 492 925	10 851 152	2 390 544	1 681 022	(1 880 961)	2 200 605	

INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI UTEMAM
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
Exercice clos le 31 mars 2024

No. Projet	SAC	Autres	Transferts de (8)	Total	Dépenses Spécifiques	Dépenses Autres	Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) exercice précédent	Ajustements Excédent accumulé (note 4b)	Excédent (déficit) cumulatif	R.M. page
REVENUS AUTONOMES (BLOC 15)												
Rio Tinto - IOC	-	3 245 289	(3 243 206)	2 083	-	12 044	12 044	(9 961)	2 119 611	-	2 109 650	324
Telsi Sibex Minerals	-	949 624	(950 003)	(370)	-	-	-	(379)	2 376 770	-	2 376 391	325
Ancienminéral Mineral Canada	-	8 807 513	(7 200 000)	1 407 513	-	1 441 758	1 441 758	(34 245)	14 573 268	-	14 539 023	326
Dividendes Celsa ITUM	-	500 000	(319 897)	180 003	-	-	-	180 003	1 411 875	-	1 591 878	327
Minerai de Fer Québec (Champion Iron)	-	7 115 288	(6 450 005)	665 282	-	758 985	758 985	(83 673)	2 995 680	-	2 912 007	328
Parc éolien Apuliat	-	45 000	-	45 000	-	79 400	79 400	(34 400)	34 400	-	-	328
Fonds des familles IOC-USSINIUN	-	843 206	-	843 206	-	843 206	843 206	-	-	-	-	330
TOTAL - REVENUS AUTONOMES	-	20 462 724	(17 320 006)	3 142 718	-	3 135 373	3 135 373	7 345	23 111 706	-	23 119 051	
COMMUNICATION (BLOC 16)												
Communications	-	-	372 514	372 514	216 102	156 412	372 514	-	-	-	-	331
TOTAL - COMMUNICATION	-	-	372 514	372 514	216 102	156 412	372 514	-	-	-	-	
ANCIENNES FONCTIONS SAC												
ANCIENNES FONCTIONS AUTRES	-	19 702	-	19 702	-	19 698	19 698	4	11 233 383	5 427 905	16 661 288	
	-	-	-	-	-	-	-	-	(13 131 205)	(440 027)	(13 571 228)	
	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 897 822)	4 987 878	3 090 056	
TOTAL - FONDS D'OPÉRATIONS	109 184 727	90 944 875	(350 003)	199 776 599	47 011 171	153 333 845	200 346 116	(565 523)	36 882 875	(3 848 478)	32 468 880	
Fonds d'habitation	-	1 882 212	350 003	2 232 215	204 745	1 980 928	2 186 573	36 542	(4 388 439)	253 622	(4 089 275)	332
TOTAL - FONDS D'OPÉRATIONS ET D'HABITATION	109 184 727	92 827 087	-	202 011 814	47 215 916	155 324 873	202 540 789	(528 975)	32 484 436	(3 594 856)	28 370 605	

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant sur le tableau des rémunérations et des frais de voyage du chef et des conseillers

Aux membres de
Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Nous avons effectué l'examen du tableau des rémunérations et des frais de voyage du chef et des conseillers de Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (appelé ci-après le « tableau »). Le tableau a été préparé par la direction de Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam selon les exigences de Services aux Autochtones Canada publiées selon le « Manuel des rapports de clôture d'exercice ».

Responsabilité de la direction à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus conformément aux directives en matière d'informations financières du Manuel des rapports de clôture d'exercice publié par Services aux Autochtones Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus de Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le tableau ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen du tableau conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur le tableau.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ce tableau n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences en matière d'informations financières du Manuel des rapports de clôture d'exercice publié par Services aux Autochtones Canada.

Saint-Félicien (Québec)
Le 29 juillet 2024

 1

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A127562

Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-utenam

Annexe - Tableau des rémunérations et des frais de voyage du chef et des conseillers

Exercice clos le 31 mars 2024

Nom	Titre	Variable ou Service	Nombre de semaines	Rémunération annuelle	Autres rémunérations	Frais de voyage
Chefs et conseillers						
Mike McKenzie	Chef	4400-60015	52	105 601	2 801	50 257
Jonathan St-Onge	Vice-chef/Conseiller	4400-60015	52	72 103	2 101	28 180
Kenny Régis	Conseiller/Vice-chef	4400-60015	52	75 739	1 821	47 223
Johnny Régis	Conseiller	4400-60015	52	68 641	1 821	29 116
Karine Fontaine	Conseillère	4400-60015	52	68 641	1 821	42 293
Rosanne Grégoire	Conseillère	4400-60015	52	68 641	1 821	38 822
Bruce Michel	Conseiller	4400-60015	52	68 641	1 821	39 197



